

CAP Révision de notes 16 septembre 2011

CADRE B

Révision de Notes : 366 contrôleurs ont été notés : 44 à la note pivot, 136 à +0.01 et 186 ont eu une valorisation supérieure à + 0.01. Il n'y a pas eu de note négative.
Chez les agents consommant, 75 ont eu 3 mois de bonification et 110 ont eu 1 mois.
La direction locale a gardé 5 mois en réserve pour cette CAP

8 cadres B faisaient un recours

- 2 avaient +0.02 et demandaient +0.06. Dans ce cas là, la CAP locale est une étape obligatoire mais pas suffisante. Il faut ensuite faire un recours en CAP centrale pour espérer obtenir satisfaction, notre rôle étant de faire reconnaître à l'administration dans le PV que l'agent mérite cette note.
L'administration a maintenu la notation pour 1 agent.
Vote Pour le maintien : 11 (Administration) Contre : 11 (parité syndicale)
L'administration a donné un avis favorable pour le 2° agent.
Vote Pour à l'unanimité
- 4 avaient +0.01 et demandaient +0.02. Après discussions, l'administration a proposé de donner satisfaction à trois agents (vote pour à l'unanimité) et de maintenir la note au 4° (vote contre par la parité syndicale).
- Enfin, 2 avaient la note pivot et demandaient +0.02. Après âpres discussions, l'administration a donné satisfaction à 1 agent (vote pour à l'unanimité) et maintenu la note au 2°. (vote contre par la parité syndicale).

Vos représentants FO : Francis PONTNAU / Martine LESAINOUX / Danièle JELMONI / Régine STAUBER

CADRE C

Révision de Notes : 296 Agents ont été notés : 78 à la note pivot, à +0.01 et 174 ont eu une valorisation supérieure à + 0,01. Il y a eu 3 notes négatives d'1 mois et 1 note de 3 mois.
Chez les agents consommant, 45 ont eu 3 mois de bonification et 73 ont eu 1 mois.
La direction locale a gardé 5 mois en réserve pour cette CAP.

10 cadres C faisaient un recours

- Sur les 5 agents qui avaient + 0,01, 5 agents ont obtenu + 0,02. L'ensemble des représentants du personnel s'est abstenu afin de permettre aux 4 agents d'effectuer un recours en C.A.P. Centrale.
- 1 agent qui a déjà + 0,02 demande + 0,06 obtient un avis favorable pour le recours en C.AP. Centrale.

- 3 agents qui avaient des notes négatives n'ont rien obtenu.
- 1 agent qui avait la note pivot n'a rien obtenu.

Comme pour le cadre B, pour les recours en CAP centrale pour espérer obtenir satisfaction, notre rôle était de faire reconnaître à l'administration dans le PV que l'agent mérite cette note.

Vos représentants FO :

Maryse PONTNAU / Virginie ROMAND / Béatrix GIRARD / Alain CURTI/Josiane MSILI/ Delphine MISA/Eric COURTIN

Pour tous les collègues B et C qui désirent faire un recours en CAP Centrale, nous nous tenons à leur disposition pour les aider dans leur initiative.

BULLETIN D'ADHESION

NOM:.....

PRENOM:.....

GRADE:.....

AFFECTATION:.....

Déclare vouloir adhérer à F.O.D.G.F.I.P

Fait à Nice..... le : / /

Signature